



**VICE-RECTORAT  
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES ENSEIGNEMENTS**

**Pôle expertise  
des établissements et de la pédagogie  
Service de l'affectation,  
de l'information et de l'orientation**

Centre de l'affectation  
VR/SAIO/CA  
n° 3211-0003

Affaire suivie par :  
Valérie POIRMEUR - CSAIO

Tél : (+687) 26 61 11  
Mél : saio@ac-noumea.nc

1, avenue des Frères Carcopino  
BP G4 - 98848 Nouméa Cedex

Nouméa, le 11 février 2022

L'inspecteur général de l'éducation,  
du sport et de la recherche,  
vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie,  
directeur général des enseignements

à

Madame la directrice du CIO  
Mesdames et Messieurs  
Les psychologues de l'éducation nationale et les  
personnels administratifs du CIO

**Objet : Lettre de rentrée 2022**

**Références :**

Rapports IGESR :

- ✓ <https://www.education.gouv.fr/rapport-thematique-igesr-2020-l-orientation-de-la-quatrieme-au-master-325088>
- ✓ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/analyse-des-voeux-et-affectations-dans-l-enseignement-superieur-des-bacheliers-2021-apres-la-reforme-83417>

Eduscol :

- ✓ <https://www.education.gouv.fr/etre-psychologue-de-l-education-nationale-psyen-11831>
- ✓ <https://eduscol.education.fr/800/orientation-priorites-et-perspectives>

En Nouvelle-Calédonie, la crise sanitaire a entraîné successivement en 2021 la fermeture des écoles et établissements du second degré durant plus de 6 semaines, la mise en place de la continuité pédagogique, des aménagements des cours en demi jauge jusqu'à la fin de l'année 2021, la suppression des épreuves écrites des examens de fin d'année, le passage au Contrôle Continu, et des aménagements des examens eux-mêmes. Autant de situations nouvelles et d'exception auxquelles il nous a fallu faire face ensemble.

Je tiens à remercier tous les personnels, adjoints, gestionnaires, psychologues de l'éducation nationale et administratifs qui ont su respecter un protocole exigeant pour préserver la sécurité sanitaire dans l'espace institutionnels, relever le défi imposé par le contexte de crise pour préserver un parcours de formation réussi pour chaque élève et, surtout, pour avoir veillé activement et ensemble, dans le cadre du passage au CC et des aménagements des examens et des calendriers de fin d'année, à garantir l'équité de traitement dans l'évaluation puis l'affectation de chacun.

De cette année 2021, nous retiendrons des éléments positifs, conséquences involontaires de la crise sanitaire :

- une plus grande concertation entre les équipes pédagogiques disciplinaires, interdisciplinaires et éducatives au sein des établissements,
  - une réflexion accrue des équipes sur l'accompagnement individuel et souvent distanciel des élèves,
  - une prise de conscience de la nécessité de l'utilisation du numérique dans tous ses usages auprès des élèves et des familles,
  - un traitement remarquable de l'absentéisme et du décrochage scolaire par les PsyEN, les PP, CPE...
  - une plus grande reconnaissance des familles envers les métiers de l'Ecole.
- Il convient maintenant de les préserver à l'avenir et renforcer leur évolution dans ce sens.

La rentrée 2022 se fera quant à elle dans un contexte où le virus Omicron circule activement. Environ 30% des élèves n'ont pas repris le chemin de l'Ecole après la reprise d'octobre et ils ne le reprendront peut-être pas. Plus que jamais la prévention, la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire, devra donc être une priorité. Un certain nombre d'élèves peut par ailleurs avoir eu une scolarité perlée ou des conditions de travail qui ne leur ont pas permis une progression optimale dans l'acquisition des compétences et connaissances attendues. Lors des premières semaines après la rentrée il vous sera donc nécessaire de vous assurer que tous les dispositifs pour renforcer l'accompagnement des élèves notamment dans l'acquisition des fondamentaux sont mobilisés avec tous les acteurs désignés : évaluations d'entrée en 6<sup>e</sup> et en 2<sup>nde</sup>, AP, devoirs faits, plan mathématiques, travail en groupe différenciés, parcours Bozu, PPRE...). Il vous appartiendra en outre de participer au suivi éducatif et pédagogique des élèves repérés vulnérables en participant en tant que possible au GOPR.

Plusieurs autres priorités sont constitutives en 2022 des axes stratégiques de la politique éducative de la Nouvelle-Calédonie :

- ✓ La prévention de l'illettrisme et de l'innumérisme et maîtrise des fondamentaux,
- ✓ La prévention et lutte contre le décrochage scolaire,
- ✓ La promotion de l'École inclusive,
- ✓ L'accompagnement des collèves isolés,
- ✓ La promotion de la santé et du bien-être à l'École,
- ✓ La promotion de l'égalité Filles/Garçons,
- ✓ La promotion de l'éducation au développement durable.

D'une façon générale, les dernières grandes réformes amènent tous les acteurs de l'Ecole à questionner et évoluer dans leur expertise. L'orientation est devenue une priorité éducative. Elle est au cœur de ces réformes et amène avec elle la notion de parcours de formation et d'accompagnement dans l'attention et l'écoute individuel des besoins éducatif et pédagogique de chaque élève. Afin de pouvoir répondre à toutes les demandes des usagers dans et hors de l'Ecole, il convient en premier lieu de renforcer les professionnalités et de permettre à tous les Psychologues de l'Education Nationale de pouvoir intervenir à tous les niveaux de l'enseignement. En effet, il revient au service public de l'orientation d'assurer l'accueil gratuit de tous les publics du collège à l'enseignement supérieur, du jeune à l'adulte, qu'il fréquente ou non un établissement scolaire. Les jeunes vulnérables ou en situation de rupture de parcours concernent tous les âges. Ils représenteront une priorité dans l'accueil au CIO ou dans les Antennes, et cela d'autant s'ils n'ont pas d'établissement scolaire référent.

La mise en place des réformes engendre avec elle des modifications structurelles dans les programmes et a fait évoluer la prise en charge de l'orientation : enseignement de spécialité, famille des métiers, grand oral, etc. Le temps consacré à l'orientation est ventilé tout au long de l'année dans des heures qui lui sont dédiées. Ce travail, celui de la pédagogie de l'orientation, prend tout son sens lorsqu'il faudra entrer dans la phase de construction du volet orientation dans les projet d'établissements avec les chefs d'établissement. Ce travail sera aussi nécessaire lorsqu'il faudra mettre en place la formation des équipes pédagogiques et plus spécifiquement des professeurs principaux.

Pour cela, il est important que chaque expert de l'orientation puisse intervenir tout au long de l'année, à tous les niveaux du parcours scolaire. Ce travail d'équilibre et d'équité de service se fera sur plusieurs points. Il conviendra donc de :

- Faire intervenir chaque PsyEN en lycée en mettant en place des binômes dans les lycées de + 1000 élèves (dont STS)
- Permettra à chacun de prendre au maximum 3 établissements en responsabilité - 1/2 lycée (ou 1) + 2 collèges maximum
- Porter une grande vigilance sur les équilibres entre collègues, autant que de possible sur :
  - Les effectifs des 3èmes
  - Les effectifs des publics spécifiques : Segpa, PM, CSP...
  - La distance d'éloignement (du CIO ou du domicile selon les demandes de l'équipe)

Quatre territoires sont organisés sur une gestion dite "antenne CIO" - Ces territoires ont tous des particularités très différentes qu'il nous revient d'accompagner au plus près des spécificités, des besoins éducatifs et pédagogiques des élèves et du public usager. Cette organisation sera questionnée et analysée cette année afin de trouver la dynamique de travail qui répondra le mieux à l'évolution des pratiques et des besoins dans ces territoires.

Il est à noter que :

- La récente évolution en distanciel de l'antenne CIO des Iles Loyauté doit trouver son équilibre. La

demande des chefs d'établissement ajoutées à celles des parents d'élèves sont très fortes. Pour cela la prise en charge de ce secteur doit garder son caractère singulier de par son insularité, comme cela a toujours été sur cette antenne. Un accompagnement spécifique sera porté sur ce secteur au cours de l'année en lien avec les acteurs engagés. Lors des permanences CIO à Nouméa, en dehors des déplacements attendus des familles insulaires, tous les publics seront accueillis.

- L'antenne CIO de Koné : la cellule d'écoute et de soutien psychologique des personnels est prolongé. Ainsi, la prise en charge des permanences de l'antenne sera diagnostiquée et revisitée.
- L'antenne CIO de La Foa : accueil et accompagnement de Mme Ricote, nouvellement nommée en NC.
- L'antenne CIO de Poindimié : maintien de la répartition 2020

Ce travail avec les PsyEN des antennes, mais aussi avec ceux de l'équipe de Nouméa sera mis en perspective à l'appui du bilan d'activités remis par chacun. Ainsi, je prévois de rencontrer chacune et chacun dans ses missions en établissement lors de mes visites que je souhaite organiser avec la directrice de CIO et les chefs d'établissements.

Pour cette nouvelle année, il conviendra de trouver un équilibre collectif de travail. Cette nouvelle répartition sera en écho avec la dynamique d'accompagnement proposée avec le soutien de Dominique Lavigne, conseillère pédagogique et en charge du dossier de l'innovation pédagogique. Toute l'équipe réunie du CIO (PsyEN, coordonnateurs Perseverance scolaire et administratifs) seront engagés dans ce projet d'accompagnement au changement, avec comme objectif cible la mise en place d'un programme de formation sur "**l'écoute attentive des besoins des élèves en faveur du développement de leurs capacités à s'orienter tout au long de la vie**". Le programme se déroulera sur 4 ans, dont la première année sera consacrée à une « **formation de formateur à l'accompagnement individuel du projet de formation ou d'insertion** ». Un programme et un calendrier vous sera prochainement proposé.

Ainsi en 2022 le SAIO évolue et devient « **Pôle de l'élève, de la scolarité et de l'orientation** » (voir organigramme)

Ce pôle sera organisé en deux services, dirigé chacun par un adjoint au CSAIO

- 1- Le service du suivi de l'élève: affectation (Instruction à domicile, suivi affectation post conseil de discipline, nouveaux arrivants), gestion des applications Affelnet 6<sup>ème</sup>, Lycée et Parcoursup, bourses de l'enseignement supérieur.
- 2- Le service de l'accompagnement de l'élève et centre de la pédagogie de l'orientation : CIO et coordination de la Persévérance Scolaire.

Sur le plan administratif :

- Le planning des permanences du CIO sera à réorganiser en fonction des besoins du public
- Il est demandé à chacun vigilance et autonomie sur le suivi administratif régulier de son dossier :
  - retour des documents demandés institutionnellement dans les délais demandés. Ils sont nécessaires à l'anticipation pour l'analyse et la rédaction des bilans collectifs
  - notes de frais afin d'engager en temps et heures les remboursements,
  - arrêts maladie – retrait sur salaire si absence non justifiées dans les 48h,
  - déplacements – il n'y aura pas de remboursement sans OM

Tous les services et les inspecteurs seront mobilisés autour de ces évolutions et de la mise œuvre de priorités et des recommandations des politiques éducatives de la Nouvelle Calédonie. Ces dernières concernent tous les établissements publics et privés, et elles engageront toutes les équipes pédagogiques, éducatives et administratives dans une réflexion collective et analytique au profit de leur développement professionnel et de l'accompagnement du parcours de chaque élève.

Je vous souhaite une très bonne année scolaire

Pour le vice-recteur, par délégation la  
cheffe du service de l'affectation, de l'information et de l'orientation

Valérie Poirmeur

